ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Ségolène Amiot
députée LFI-NFP de la 3e circonscription de Loire-Atlantique

Communiqué

Nantes, le 7 avril 2026

Fermeture de classes en cascade en Loire-Atlantique : le budget 2026 sacrifie l'avenir nos enfants

Cette année, le nombre de fermetures de classes dans le département est inédit : 88 fermetures pour seulement 22 ouvertures pour la rentrée prochaine en Loire-Atlantique. Dans le second degré, 48 postes vont aussi être supprimés. Aucun poste de remplaçant n'est créé alors que le manque est criant et des postes de RASED sont supprimés.

Ces mesures touchent en particulier les territoires ruraux et vont aggraver la dégradation des conditions d'enseignement. Elles participent d'un processus de désertification du service public dont les premières victimes sont celles et ceux qui n'ont que lui pour patrimoine. Pour certaines écoles c'est la 3ème fermeture en 4 ans ! C'est tout simplement inacceptable.

Ces fermetures ne sont pas un hasard, elles sont les conséquences de choix budgétaires contre l'école publique.

Alors que nous aurions pu choisir d'améliorer les conditions d'enseignement, le budget 2026 sacrifie l'éducation.

Cette véritable saignée dans l'école est, en effet, la traduction de la suppression de 4000 postes d'enseignantes et d'enseignants à la rentrée 2026, imposée par la dernière loi de finances du gouvernement Macron/Lecornu, adoptée par 49-3 et soutenue par les député-es du Parti Socialiste qui ont refusé la censure.

Je me tiendrai aux côtés des élèves, des parents, des syndicats et des personnels pour refuser ces fermetures parce qu'elles entraînent des classes surchargées, moins d'attention pour chaque enfant, des conditions de travail dégradées pour les enseignants et, pour finir, des départs vers le privé.

Je défendrai, à leurs côtés, une école publique forte, accessible et ambitieuse pour tous les enfants et je soutiendrai les mobilisations pour des conditions d'enseignement et de travail dignes et la défense de nos services publics.